



Département de l'Ain
Téléphone : 04 79 81 70 18
E-mail : mairie@chazey-bons.fr

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL Du 11 octobre 2023

Nombre de Conseillers

En exercice :16
Présents :10
Votants :11

L'an deux mil vingt-trois, le 11 octobre à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la commune de CHAZEY-BONS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Philip LALLEMENT, Maire.

Date de convocation du Conseil municipal : 04/10/2023.

Étaient présents : Bruno FORT - Sophie GROS - Emile PERRAUD - Cécile MICHAUD - Christian COCHET, adjoints.
Bernard MICHAUD - Julio CASTANEDA - Thierry LEGER - Frédérique MOISSET, conseillers municipaux.

Pouvoir : Francisco MARTINEZ à Julio CASTANEDA.

Absents excusés : Anabelle LEANDRO - Christine LECHON - Marie DICORATO - Patricia JANTET - David COUNORD.

Secrétaire de séance : Bruno FORT

D 2023- 21

SUBVENTION AU COMITE DE FLEURISSEMENT.

Monsieur le Maire explique au conseil que le Comité de Fleurissement de Chazey Bons a sollicité une subvention auprès de la commune pour l'achat de fleurs.

M. Le Maire précise que M. Emile PERRAUD, président du comité de fleurissement ne prendra pas part au vote.

Après délibération, le conseil municipal par 9 voix pour et 1 voix contre,

- Décide d'accorder au Comité de Fleurissement de Chazey Bons une subvention de 2 500 euros pour l'achat de fleurs.
- Précise que cette dépense sera imputée au chapitre 65 (article 6574) du Budget Général 2023.
- Autorise M. le Maire à signer toutes pièces nécessaires.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Le Maire,

Philip LALLEMENT.

